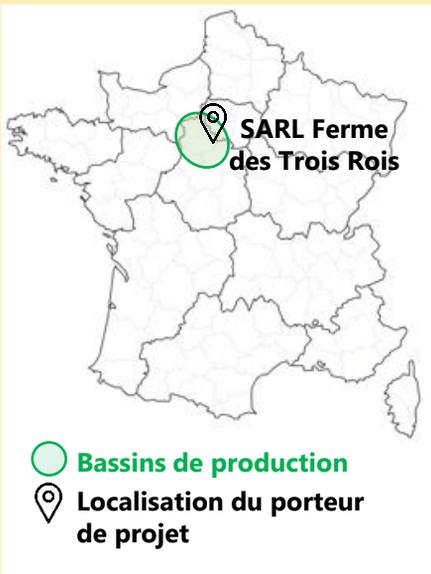




Filière grandes cultures

Principale région concernée :  
**Centre Val-de-Loire**



**Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :**

- Partenariats solides à l'amont et à l'aval
- Développement de variétés anciennes de céréales, en mettant l'accent sur leurs qualités organoleptiques
- Cofinancements publics sollicités et cohérence du plan de financement du projet

## Création d'une filière « blé tendre bio de variétés anciennes » en région Centre Val-de-Loire

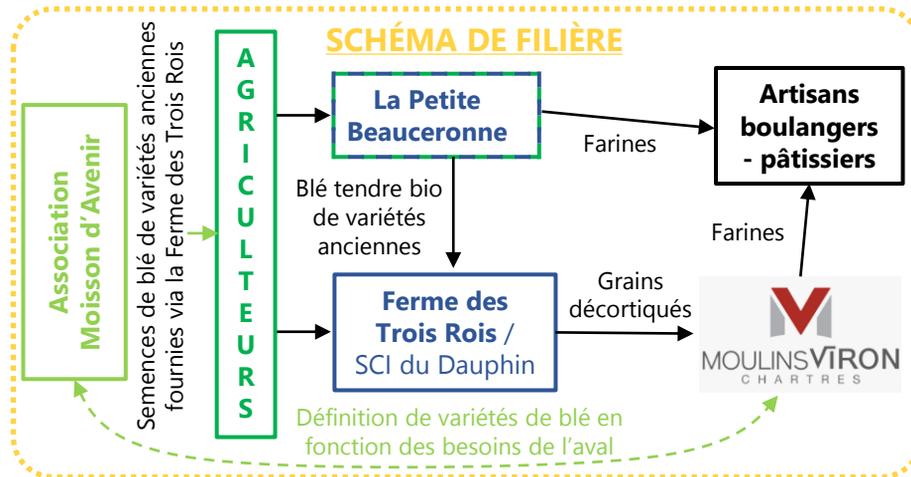
La SARL Ferme des Trois Rois et l'EARL La Petite Beauceronne vont investir dans du matériel de stockage, tri, et transformation de grains de blé bio issus de variétés anciennes, afin de développer une filière locale de production de farine bio, répondant aux besoins identifiés de l'aval.

**Le projet se déroulera du 3 février 2022 au 31 mars 2025**

**Le porteur de projet :** SARL Ferme des Trois Rois

**Partenaires bénéficiaires :** SCI du Dauphin, EARL La Petite Beauceronne

**Partenaires associés :** SAS Moulins Viron, association Moisson d'Avenir, SCEA Beauce Graine, Laurent Isambert (agriculteur), SARL Fournil Le Pain Commun



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2,9 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 831 336 €, dans le cadre du Plan de Relance.

Des demandes de cofinancement ont également été déposées auprès du Plan « Protéine Végétales Amont » du Plan de Relance, géré par FranceAgriMer, et du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles dans le cadre du FEADER.